

LIGUE APOSTOLIQUE

Il vient de se fonder à Lyon, une Ligue pour le Retour des Nations et des Peuples, et de l'ordre social tout entier, à Dieu et à son Christ par la sainte Église.

La Ligue se présente à l'univers appuyée par la plus haute autorité qui soit sur terre et qui lui décerne les plus vifs éloges et les plus grandes faveurs.

Voici, en attendant, le document que le Saint-Siège daigne lui adresser :

SECRETARIA DI STATO

DI SUA SANTITÀ

No 84112

Au R. P. Philippe, C. SS. R.

Dal Vaticano, 18 novembre 1918.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Notre Saint-Père le Pape Benoît XV n'a pu ne pas apprendre avec une particulière satisfaction, par votre lettre du 9 novembre, la récente fondation d'une " Ligue de prières, de sacrifices et d'action pour le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et à son Christ, par la Sainte Église."

Inspiré d'un véritable zèle sacerdotal, d'un profond dévouement à l'Église et d'un ardent désir de coopérer à l'Extension du Règne de Jésus-Christ dans les âmes et dans la société tout entière, votre noble et généreux appel répond plus que jamais aux graves nécessités actuelles.

Au lendemain des épreuves, des souffrances et des maux innarrables auxquels les nations et les peuples ont été en butte au cours de la plus affreuse des guerres ; au lendemain de tant de divisions et de haines ; à l'heure où de profondes transformations sociales s'accomplissent ; à l'heure où tant d'erreurs, de principes funestes continuent à pervertir les intelligences et tout le champ social, s'élevant en particulier contre la vérité surnaturelle, s'opposant à la mission de l'Église, il est un impérieux devoir pour tous et pour chacun de contribuer à rendre aux individus et aux peuples cette vérité, cette paix, ce bonheur dont ils éprouvent un besoin indéfinissable.

Mais, vous l'avez justement dit, ce qui doit rendre et assurer à l'humanité cette justice, cette fraternité, cette paix qui ont formé et qui forment l'objet des aspirations universelles, *ce qui doit restaurer et garantir l'ordre social*, ne peut être que le retour des individus et des familles, des nations et des peuples à Jésus-Christ, à Sa loi, à Son Évangile et à l'Église, dépositaire de Sa doctrine et de Sa grâce.

Jésus-Christ, divin Rédempteur de tous les hommes à travers les siècles entiers, doit régner en Souverain sur les individus, comme sur les nations et les peuples, puisque